

Communiqué

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN



Approbation du compte administratif au Conseil municipal du 2 juillet en direct du Vimeo

Le 30 juin 2020

Mercredi 2 juillet se tiendra une nouvelle séance du conseil municipal de Cachan. Elle sera retransmise en direct sur Vimeo à partir de 20h30 et un public restreint pourra assister à la séance, retransmise sur écran dans la salle des Pas perdus. Plusieurs sujets importants sont à l'ordre du jour.

Vote sur le compte de gestion et le compte administratif 2019

Le compte administratif qui correspond au bilan financier de l'année 2019 sera présenté à l'assemblée délibérante et soumise au vote de ses membres. C'est l'occasion de revenir sur la réalisation du budget 2019 : les recettes mais aussi les dépenses réalisées et celles qui restent à réaliser. C'est l'occasion pour l'assemblée de débattre sur la réalisation des politiques publiques entreprises.

Décision modificative du budget primitif 2020

Le budget 2020 a été voté par le Conseil municipal le 7 mai dernier. En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, celui-ci doit faire l'objet de décisions modificatives afin d'ajuster niveaux de dépenses et de recettes qui se retrouvent largement transformés. Pour rappel, pendant la crise la Ville de Cachan a fourni un masque en tissu à tous les Cachanais et du acquérir du matériel comme des distributeurs de gel etc.

Cachan adhère à la Charte EcoQuartier pour le futur quartier de la Gare

Le Conseil municipal sera amené à se prononcer sur l'adhésion à la Charte EcoQuartier pour l'opération d'aménagement du premier éco-quartier de Cachan en lien avec la ligne 15. Ce quartier répondra à un cahier des charges exigeant en matière environnementale.